

<https://enseignants.se-unsa.org/Le-SE-Unsa-reçu-par-le-ministre-une-Ecole-pour-tous-ou-le-savoir-ne-peut-etre>



Le SE-Unsa reçu par le ministre : une École pour tous où le savoir ne peut être seul roi

- Fil d'actu -
Date de mise en ligne : lundi 23 octobre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Jeudi 19 octobre, le SE-Unsa a été reçu par Gabriel Attal pour porter à la connaissance du ministre les priorités qui doivent être celles de l'École aujourd'hui.

Cette audience a été l'occasion de revenir sur l'annonce du ministre lors de la *Journée mondiale des enseignants* sur sa mission « Exigences des savoirs » où le savoir est placé au centre, où l'enseignant a autorité car il est celui qui sait et l'élève celui qui ne sait pas.

Pour le SE-Unsa, si le soutien en français et mathématiques doit continuer à bénéficier d'aménagements spécifiques pour aider les plus fragiles, le ministre occulte dans sa feuille de route les "vrais fondamentaux" essentiels à des élèves qui s'émancipent et trouvent en l'École les repères nécessaires d'une société plus juste.

Des priorités plus loin des médias mais plus près des besoins

Le SE-Unsa a rappelé au ministre son souhait de retravailler rapidement une nouvelle carte de l'éducation prioritaire qui puisse prendre en compte les écoles et établissements qui n'y sont pas actuellement mais dont les indicateurs (IPS, résultats des évaluations nationales ou des examens) devraient leur permettre d'intégrer les réseaux, une carte qui prenne en compte les écoles orphelines et enfin une carte qui intègre les lycées.

Le SE-Unsa a aussi rappelé au ministre que la carte de l'éducation prioritaire ne peut pas se confondre avec la carte des quartiers *politique de la ville* (QPV) qui va être redessinée. Le ministre dit vouloir attendre la nouvelle liste des QPV pour refondre la carte de l'éducation prioritaire mais sans que ces deux se confondent. Il dit avoir conscience qu'il existe des réseaux d'éducation prioritaire dans l'espace rural, mais que la nouvelle carte ne sera prête que pour la rentrée 2025.

Le SE-Unsa a porté auprès du ministre que l'École, notamment dans le premier degré, est à un point de rupture sur la question de l'École inclusive, que de nombreux collègues pourraient en venir à « la rejeter » tant les conditions d'accueil de certaines difficultés rendent le métier et l'apprentissage impossibles et même dangereux pour les personnels et pour leurs élèves.

Pour éviter une telle issue dommageable, le SE-Unsa demande notamment des personnels en appui des enseignants pour prendre en charge les élèves à besoins éducatifs particuliers qui en ont besoin, mais aussi des Rased. Le SE-Unsa a rappelé que l'École inclusive ne pouvait pas se construire sans les personnels, ce qui implique des groupes de travail sur les mesures de la Conférence nationale du handicap. Le ministre répond à cela que les PIAL ne sont que des structures de gestion des AESH et que les pôles d'appui à la scolarité (PAS) permettront d'apporter ce soutien aux personnels et de faciliter les démarches des familles. Des groupes de travail interministériels avec les organisations syndicales sont prévus, le SE-Unsa y prendra toute sa part.

Enfin, le SE-Unsa a rappelé au ministre son opposition à la suppression de la technologie en 6e et que la revalorisation prévue de la discipline n'était pas au rendez-vous au vu des nouveaux programmes du cycle 4 en discussion. Le ministre reconnaît une annonce brutale et qui ne lui convient pas.

Laïcité : plus que jamais d'actualité, mais à quel prix !

Depuis *l'affaire* de Creil, le sujet de la laïcité au sein de l'École tend à répondre à des situations de crise sociétale. Le SE-Unsa a alerté le ministre sur la dérive de toujours associer la laïcité avec un combat contre les comportements et dérives contraires au principe qui se développent au sein de la société. À l'École, le travail doit porter sur la liberté de conscience et la nécessaire émancipation.

Depuis 2017, sont recensées les atteintes à la laïcité. L'an dernier, 41 % de ces atteintes concernaient des signes religieux. 45 % étaient des contestations sur les contenus et les activités, ou du prosélytisme. Celles-ci empêchent les personnels de faire leur travail dans de bonnes conditions et tendent à développer l'autocensure. Or, on ne propose pas grand-chose comme solutions sur cette problématique. Le SE-Unsa a rappelé que le suivi des

signalements était important pour que les personnels soient rassurés et soutenus par leur hiérarchie.

Enfin, le SE-Unsa a procuré au ministre l'enquête du Cnal de mai 2023 pour lui faire part de points saillants :

- besoin de davantage de reconnaissance institutionnelle (sur la carrière, la rémunération) quand un personnel s'engage dans des projets liés à la laïcité,
- besoin de travailler sur la mixité sociale car les chiffres montrent bien que l'autocensure et les difficultés sont exacerbées en éducation prioritaire.

Le ministre dit vouloir interroger les représentants des personnels sur la refonte des programmes d'EMC. Il pense aussi proposer qu'en cas de frein, de situation difficile pour « parler laïcité », des personnels extérieurs puissent, avec l'accord de l'enseignant, co-intervenir en classe pour aider ce dernier. Le SE-Unsa a rappelé que ce dispositif existant était à renforcer et que les ressources étaient souvent insuffisantes et mal connues des personnels.